

# Quel avenir pour l'élevage au Sahel ?

par B. PEYRE DE FABREGUES

IEMVT-CIRAD, 10, rue Pierre Curie ; 94704 Maisons-Alfort Cedex, France

## RÉSUMÉ

PEYRE DE FABREGUES (B.). — Quel avenir pour l'élevage au Sahel ? *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (4) : 500-508.

A travers une brève description des traits essentiels des facteurs pastoraux, animaux et humains, l'auteur examine la nouvelle situation de l'élevage dans le contexte de la sécheresse actuelle au Sahel.

A partir de ce constat, particulièrement dramatique à cause de l'extrême rigueur du déficit pluviométrique et alimentaire de 1984, des éléments de stratégie de redressement de la situation sont énoncés. Ces propositions tiennent principalement compte de la nécessité de trouver un moyen d'adapter les effectifs et les modes d'élevage à la production fourragère si on veut éviter la disparition de la production animale sahélienne et, avec elle, l'élimination des pasteurs de la zone.

*Mots-clés* : Elevage - Sécheresse - Sahel.

Avec l'essor démographique résultant de l'amélioration des conditions générales d'existence et de l'action des équipes médicales (initiée depuis près d'un siècle), les bouches à nourrir se sont multipliées au Sahel, mais les ressources n'ont pas suivi le même rythme, tant s'en faut.

Cette croissance, parfois exponentielle, surtout visible dans l'expansion des villes, n'a pas non plus épargné les sociétés pastorales où le fragile équilibre naturel était déjà solidement ébranlé par la remontée des cultures avant d'être rompu par 16 années de sécheresse. Cependant il n'y a pas de fatalité cosmique, mais, en l'absence de stratégie anti-sécheresse par archaïsme des structures, ignorance et immobilisme des mentalités, des désordres graves, durables et profonds sont apparus. Faut-il baisser les bras ou au contraire lutter ? Vers quels objectifs et avec quels

## SUMMARY

PEYRE DE FABREGUES (B.). — What future for the sahelian animal production ? *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (4) : 500-508.

Through a short description of the essential lines of grazing, animal and human factors, the author describes the new situation of animal production under the present drought context in the Sahel.

From these findings, especially dramatic with regard to the excessive harshness of the rain and nutritional deficiency during 1984, strategic data for mastering the situation are suggested.

These proposals take in due consideration the necessity of finding a way to adapt livestock and the grazing productions, to avoid the disappearance of the sahelian animal production and consequently, the elimination of the herders from the area.

*Key words* : Animal production - Drought - Sahel.

moyens ? Tel est le but de cette note qui fait essentiellement référence au contexte qui prévaut en avril 1985 au Niger.

## 1. LA SITUATION ACTUELLE

Sans sous-estimer l'importance déterminante du facteur « population » dans l'élevage sahélien, voyons quelles sont les données nouvelles et les perspectives en ce qui concerne les trois éléments de l'élevage : le pâturage, l'animal et l'homme.

### 1.1. Le pâturage

Les observations sur le terrain, les nombreux comptes rendus scientifiques et les multiples articles de presse qui abordent l'état de la végétation sahélienne, convergent tous pour

constater qu'une *modification radicale du milieu, dans le sens d'une aridité accrue, se manifeste actuellement.*

Pour nombre d'auteurs, il s'agirait d'une catastrophe écologique. Mais la controverse n'est pas close quant à la définition de ce nouveau « faciès ». Les mots « désertification, avance du désert » ne sont pas unanimement reconnus comme représentatifs et encore moins comme définitifs par les chercheurs.

La végétation nord-sahélienne est aujourd'hui tellement dégradée qu'il n'est plus guère possible de la qualifier de « pastorale ». Le fait que cette zone soit presque entièrement vidée de troupeaux suffirait, si nécessaire, à apporter la preuve de l'extrême aridité des parcours. Même les animaux les plus rustiques, tels le dromadaire et la chèvre, n'y peuvent plus vivre en permanence, ce qui, de mémoire d'homme ne s'était jamais vu.

Pour les pasteurs, cette situation est dramatique. Certains, comme les Peul, ont conservé d'exceptionnelles capacités de déplacement parce qu'ils ne sont pas attachés à une région précise et ont ainsi pu s'éloigner à temps des zones sinistrées. D'autres, par contre, liés à leur terroir par la tradition et l'histoire n'ont pu faire de même. Par exemple, les Touareg du Niger ont montré, depuis 1968 (début de la période sèche) qu'en toutes circonstances, ils s'efforçaient d'organiser leur survie sans quitter tout à fait leur habitat traditionnel. Or, la nouvelle sécheresse exceptionnelle de 1984 les a contraints à fuir..., preuve que leur situation est particulièrement grave car ils n'ont guère de lieu de repli où leur accueil soit accepté ou même toléré et encore moins organisé.

Du reste tous n'ont pas pu abandonner la zone pastorale ; les camps de réfugiés rassemblant des populations chaque jour plus nombreuses et plus démunies à la lisière nord de la zone sédentaire du département de Tahoua, n'en témoignent que trop.

Pour ceux qui ont pu partir, ces déplacé-

ments de « fuite » se veulent provisoires et la situation des pasteurs déplacés ne peut plus durer. La question qui se pose en permanence est donc la suivante :

« *Quelle capacité de reconstitution la végétation pastorale pourra-t-elle montrer avec la prochaine saison des pluies et, avec elle, quelles possibilités de retour et de survie s'offriront à la population et à son cheptel ?* »

En avril 1985, aucune réponse certaine ne peut encore être donnée à cette question.

Le *facteur déterminant* de la pousse du tapis végétal est la *pluviométrie*. Or aucune prévision sérieuse sur l'efficacité des prochaines pluies ne peut être avancée. Il faudrait, en effet, non seulement que la quantité totale des précipitations soit convenable, mais que leur répartition le soit aussi pour que les besoins d'une végétation « normale » soient satisfaits.

Par ailleurs, le *déficit hydrique cumulé de la pluviométrie des 16 dernières années* atteint, à ce jour, un total si important qu'il est exclu qu'il puisse être comblé en une ou deux saisons, fussent-elles exceptionnelles.

Comparé à la pluviométrie « normale » (pour le calcul de laquelle, la période 1941-1970 a été choisie car elle est proche et n'intègre que 2 années de l'actuelle période sèche), le tableau n° 1 montre que le déficit cumulé des 16 dernières années (1969-1984) correspond au Niger à :

- l'équivalent de 6,8 années normales à Agadez,
- l'équivalent de 3,9 années normales à Tahoua,
- l'équivalent de 2,6 années normales à Niamey.

Sur le terrain, ce déficit se traduit par un abaissement généralisé, et parfois considérable des nappes phréatiques (quand ce n'est pas leur tarissement) qui entraîne, comme nombre d'observations l'ont confirmé, une disparition catastrophique des plantes ligneuses. Pratique-

TABLEAU N° I

Station	Normale 1941-70 mm	Moyenne 1969-84 mm	Déficit 1969-84 mm	Equivalent du déficit en années normales
Agadez	166,72	95,7	1 136	6,8
Tahoua	433,91	327,9	1 696	3,9
Niamey	592,17	494,9	1 557	2,6

ment, tant que leurs racines exploitaient des terrains conservant des traces d'humidité, de nombreux arbustes avaient résisté à la sécheresse. Pour certaines espèces, ce processus a duré plusieurs années. Mais leur condamnation était inscrite et inéluctable dans l'accumulation de ces déficits successifs. Leur disparition progressive — les plus fragiles d'abord (par ex. *Commiphora*, puis *Acacia*), les plus résistantes ensuite (par ex. *Balanites*, au double et puissant enracinement) — a conduit aux paysages actuels abusivement qualifiés de « désert » par les profanes et la presse internationale avide de sensation.

Et le phénomène ne peut que se poursuivre. La disparition des ligneux, en conduisant à une plus grande dessiccation et érodibilité des sols, aggrave le ruissellement, s'il y en a, diminue encore les possibilités de recharge des nappes et affaiblit la capacité de récupération du milieu.

Il faudrait maintenant un *renversement de tendance important et prolongé* c'est-à-dire des pluviométries largement supérieures à la normale (de 30 à 50 p. 100) durant plusieurs années *successives*, pour modifier le sens de l'évolution actuelle. On ne peut donc qu'être pessimiste en ce qui concerne la capacité de *restauration rapide et spontanée* du milieu végétal sahélien dans son ensemble.

Cependant, selon qu'il s'agira des plantes annuelles ou des vivaces, herbacées ou ligneuses, la repousse sera bien différente.

En effet, en raison des caractéristiques de dormance des graines des plantes sahéliennes (annuelles ou non), il est possible qu'en cas de « bonne pluviométrie », le tapis herbacé qui est le constituant essentiel du pâturage pour les « *paisseurs* » (bovins et ovins) puisse repousser avec assez de vigueur et de densité pour permettre d'une part, la constitution d'un stock fourrager acceptable pour 1985-1986 et, d'autre part, le renouvellement de la réserve de graines dans le sol à un niveau plus sécurisant pour l'avenir.

Pour les plantes pérennes, arbustes surtout, une seule année favorable n'aura aucun effet si elle n'est pas suivie d'autres années aux conditions pluviométriques assez bonnes pour assurer la survie et le développement des jeunes sujets éventuellement apparus ; ce qui est défavorable à l'élevage des camelins et, à un moindre degré, des caprins, qui sont des « *brou-teurs* » de feuillages autant que des *paisseurs* d'herbe.

## 1.2. Les animaux

### 1.2.1. Fuite du bétail

Les informations concernant les rares effectifs du bétail nigérien encore présents à l'intérieur des frontières nationales en janvier 1985, convergent pour constater que la plupart des animaux se sont expatriés, en général vers le Sud et dans les pays voisins. Les mêmes informations signalent, aussi, que compte tenu de la précocité de la constatation de l'insuffisance des pâturages en 1984, les mortalités d'animaux ont été bien moins nombreuses que lors des précédentes années les plus sèches. En effet, en 1984, les troupeaux n'ont pas été aussi nombreux à se trouver « piégés » dans les régions sinistrées du nord, car ils ne les avaient pas rejointes, comme d'habitude, au début de la saison des pluies.

Toujours au Niger, on a pu constater en août-septembre 1984 (milieu de saison des pluies) que les pasteurs qui auraient dû mener leurs troupeaux dans les pâturages d'hivernage septentrionaux avaient déjà, sauf rares exceptions, reflué vers le sud à la recherche d'eau et de ressources fourragères moins rares.

Confirmant ce mouvement, une observation faite en décembre 1984, dans le centre-sud du Nigéria avait permis de voir d'immenses troupeaux de zébus en transhumance de saison sèche dans les savanes herbeuses de la région du confluent Niger-Anambra, c'est-à-dire au contact de la zone forestière.

Sur les effectifs actuels restés au Sahel, aucune évaluation, même approchée, ne peut être citée. Mais, pour les bovins par exemple, le Service de l'Élevage du Niger estimait, en janvier 1985, que moins d'un million de têtes, sur une évaluation totale de plus de trois millions un an plus tôt, restaient alors dans le pays, sans connaître la part des troupeaux issus de la zone pastorale dans ce chiffre.

### 1.2.2. Le retour

Selon l'évolution, au cours des prochains mois, de l'environnement écologique (pluviométrie) et surtout pathologiques, le retour pourrait se faire de façons très différentes.

Ni préparés, ni protégés contre les facteurs agressifs propres aux régions où ils ont migré, les animaux sahéliens et singulièrement les bovins vont se trouver dans un milieu à haut risque. On peut même craindre, après quelques mois de répit, que les manifestations patholo-

riques se déclarent de façon explosive. En particulier, les risques de trypanosomose, de peste, de charbons et de péripleurésie sont très importants et poseront de graves problèmes aux pays d'accueil comme au pays d'origine.

Conscients de ces dangers, les pasteurs vont probablement réagir en reprenant le chemin du nord, malgré le déficit fourrager qui les attend. Mais comment choisir entre deux maux, mortels l'un et l'autre, sinon en allant vers l'échéance la plus lointaine avec une part de chance (ou de fatalité) en faveur de la pluie plutôt que du parasitisme et des maladies contagieuses qui pardonnent d'autant moins qu'elles frappent un cheptel carencé, dénutri, et non protégé.

Concrètement, la saison des pluies va provoquer le retour des animaux pour deux raisons. En premier lieu, l'arrivée des pluies dans les régions refuges du sud va accroître les risques sanitaires (surtout le parasitisme) et la pression des paysans pour écarter les troupeaux des terres agricoles. En second lieu, ce sera l'espoir de la pousse, imminente, des formations végétales pâturables du Nord, qui hâtera le retour des troupeaux.

Face à une telle situation, plus que proba-

ble, c'est en juillet que l'on saura si cet espoir sera ou non déçu, et quelles en seront les conséquences. En même temps, on pourra évaluer le bétail de retour.

### 1.2.3. Reconstitution du cheptel

Compte tenu des pertes et des cessions durant le séjour hors de la région d'origine, ce troupeau de retour ne peut qu'être inférieur à l'effectif expatrié, la proportion variant avec l'espèce et le pays d'où il revient.

Si la production de saison des pluies est convenable pour un développement suffisant de la végétation, on reviendra au point de départ, c'est-à-dire au stade où se trouvait l'élevage dans les années 1970, quand faisant le bilan de la situation, les autorités nigériennes constataient l'importance des pertes et décidaient de mettre en œuvre un programme de « reconstitution du cheptel ».

Bénéficiant d'appuis techniques et financiers importants, cette entreprise a été une incontestable réussite. Le troupeau a été, rapidement, ramené (sauf pour les bovins), aux effectifs antérieurs, comme le montre le tableau suivant.

TABLEAU N° II-Niger - Reconstitution du cheptel de 1968 à 1982

Espèce	Effectifs en 1968**	Effectifs en 1982**	Pourcentage de reconstitution
Bovins	4 450 000	3 472 000	78,02
Ovins	2 800 000	3 315 000	118,39
Caprins	6 430 000	7 260 000	112,91
Camelins	360 000	407 000	113,05
Total du bétail en UBT*	4 620 000	4 068 000	88

\* 1 UBT = 1 camelin = 0,75 bovin = 0,1 ovine ou caprine ; \*\* Source : Rapport annuel 1982 DSEIA - Niamey.

Le tableau n° II montre qu'en 1982, la reconstitution du cheptel n'est pas loin d'être accomplie, mais, à travers une orientation nouvelle au détriment des bovins. Les effectifs des deux espèces les mieux adaptées à une aggravation de l'aridité (caprins et camelins) ont beaucoup progressé ; ce qui dénote le désir d'adapter les spéculations aux conditions nouvelles de l'environnement. L'augmentation des ovins correspond, elle, certainement à une substitution de la production de viande de qualité en compensation des bovins, avec de moindres risques pour le producteur en raison du cycle beaucoup plus court de cette espèce et de sa moindre valeur unitaire.

Convertis en U.B.T., les effectifs montrent qu'il y a eu aussi une adaptation à la régression du potentiel fourrager global puisque « la pression pastorale » de 1968 n'est atteinte qu'à 88 p. 100 du fait de la plus forte croissance numérique du petit bétail par rapport aux bovins.

### 1.3. L'homme

Pour le *pasteur sahélien*, la production du troupeau se mesure avant tout en lait. La viande est en quelque sorte un sous-produit assurant des revenus monétaires plus ou moins réguliers et la satisfaction de l'autoconsomma-

tion lors de certaines circonstances traditionnelles.

Le *lait* est le constituant essentiel de la ration quotidienne, quasi exclusif pour certaines couches de la population (bébés, très jeunes enfants, bergers (et parfois leur famille) à certaines périodes de la transhumance).

Un contrôle de la consommation familiale (I.E.M.V.T./MDR-Niamey, 1975) effectué en saison sèche chez un pasteur peul, avait donné les informations suivantes :

— composition de la famille : 13 personnes (père, mère, 2 femmes et 9 enfants),

— consommation journalière : 20,6 litres de lait (18 litres de lait frais, 2,6 litres de lait caillé), soit 1,3 litre par personne (4 litres à 0,7 litre).

— quantité de lait trait par vache : 0,75 litre. Il fallait donc 28 vaches en lactation pour approvisionner le groupe.

Ces chiffres montrent l'importance de la compétition lactée entre l'homme et le veau, la nécessité d'un nombre suffisant de femelles laitières et pourquoi *l'absence de lait peut déterminer des situations dramatiques*. Ceci particulièrement chez des éleveurs qui, du fait de l'insuffisance des pâturages, ont vu leurs vaches tarir, entraînant l'élimination des veaux d'abord et l'anéantissement de leurs ressources, y compris celles d'auto-consommation, ensuite.

Ainsi, au cours du deuxième semestre 1984, dans la population des Kel Taborak réfugiés près de la ville de Gao (Mali) et qui ont perdu la presque totalité de leur animaux, la totalité des bébés et plus de la moitié des jeunes enfants sont décédés par suite du tarissement du lait de leurs mères, elles-mêmes sous-alimentées, et de l'absence de lait de substitution d'origine animale.

L'éventualité de la disparition de l'élevage signifierait donc, à court terme, la disparition de l'économie pastorale et du statut d'éleveur sahélien, du moins dans leur forme traditionnelle. Alors que, paradoxalement, la population humaine a beaucoup augmenté au Sahel depuis que l'amélioration des conditions d'abreuvement et de santé avait permis l'augmentation du cheptel et, parmi d'autres facteurs, l'amélioration du niveau de vie des pasteurs.

N'est-ce pas là une des raisons, mais non la seule comme on l'a écrit trop vite et trop souvent, de l'aggravation dramatique pour les populations des effets de la sécheresse qui a déclenché la généralisation des processus de dégradation du milieu naturel sahélien.

## 2. ÉLÉMENTS DE STRATÉGIE DE REDRESSEMENT DE LA SITUATION

Après les années sèches 1972-1973, la reconstitution du cheptel, qu'elle ait été organisée ou spontanée, s'est, en règle générale, effectuée avec des résultats positifs. Mais le nécessaire développement concomitant des ressources fourragères, beaucoup plus difficile à mettre en œuvre, n'a pas été pris en compte. On comptait trop sur la nature, en oubliant l'aléa dominant.

Le résultat, mis en évidence par les années sèches suivantes, a montré que les animaux, à nouveau nombreux et sous-alimentés sont devenus à la fois plus fragiles et moins productifs. Pour les éleveurs, cela représente un accroissement considérable des risques de pertes, qui s'est, du reste, brutalement manifesté en 1984. Un grand nombre d'entre eux, qui ont tout perdu, se retrouvent désormais bien au-dessous du *seuil de pauvreté*.

La stratégie qu'il faut élaborer si l'on veut éviter de retomber dans les mêmes erreurs et les mêmes difficultés que dans le passé récent devra traiter *simultanément* les problèmes de ressources fourragères, celui de l'eau et ceux des effectifs mininaux et de structure convenable pour assurer aux pasteurs la satisfaction de leurs besoins fondamentaux en même temps qu'un niveau de sécurité acceptable.

*A priori*, il s'agit là d'un problème théorique sans solution apparente si l'on reste enfermé d'une part dans le cadre étroit de la zone pastorale et de ses ressources fourragères naturelles, et d'autre part dans les limites techniquement dépassées des méthodes de l'élevage traditionnel (cf. BRÉMAN et UITHOL « Production Primaire au Sahel (PPS), sommaire et données générales »). La complémentarité des zones écologiques des pays sahéliens doit être davantage utilisée, en particulier en développant les activités complémentaires Nord-Sud. Par ailleurs, la modernisation des modes de production et des structures socio-économiques doit

être accélérée et d'importants changements (\*) seront encore probablement nécessaires si l'on ne veut pas s'acheminer, à nouveau, vers une impasse.

Jusqu'à ce jour, l'élaboration empirique des systèmes pastoraux de production logiquement fondée sur le scénario le plus pessimiste (concernant la pluviométrie et les ressources végétales) ne prenait jamais en compte un fort accroissement de la population, tel que celui qui s'observe depuis plus de quarante ans. Un tel phénomène n'était pas imaginable pour les sociétés traditionnelles qui avaient, au contraire, du mal à assurer leur descendance. Rien ne les avait préparées aux problèmes qui, actuellement, résultent de la croissance démographique et auxquels l'altération climatique est venue donner une intensité dramatique.

### 2.1. Les données du problème

Désormais, dans le cadre du Sahel, les prémisses du raisonnement peuvent être résumées de la façon suivante :

a) *La pluviométrie*, très variable d'une année à l'autre n'est pas prévisible. Or, *elle est le facteur déterminant du niveau des ressources en eau et en pâturages*, qui, par conséquent, peuvent aussi varier dans de fortes et imprévisibles proportions. Toute estimation de la capacité de charge moyenne des pâturages naturels sahéliens devra donc être basée sur des hypothèses pessimistes pour tenir compte du faible potentiel des années déficitaires inévitables.

Sauf à mettre en place des systèmes de « stockage-déstockage » des animaux, difficilement compatibles avec les caractéristiques socio-économiques actuelles (à la fois individualistes et responsables) des pasteurs sahéliens — et qui restent à imaginer en totalité — il n'est pas possible d'adapter rapidement l'effectif du bétail affouragé aux variations brutales des ressources naturelles.

b) *La population des éleveurs*, dont la densité varie de 0,5 à 2 habitants par km<sup>2</sup> dans la zone pastorale, a besoin, pour parvenir à un niveau de vie acceptable, d'un nombre minimal d'animaux. Cela détermine ex ante les besoins en eau et en fourrages. Ces derniers, en l'état actuel du peuplement humain, excéderont, à coup sûr, la production spontanée

durant des périodes plus ou moins fréquentes et durables, surtout si l'exploitation fourragère continue à se faire essentiellement par les méthodes traditionnelles. Quant à l'eau profonde, elle reste encore abordable, malgré son prix d'exhaure, pour la survie humaine et animale.

Il y a donc beaucoup d'éléments à changer dans le monde sahélien si l'on veut à la fois assurer sa pérennité, procurer aux éleveurs des ressources suffisantes et stopper les processus de dégradation du milieu. En fait, l'extrême complexité des problèmes de gestion de l'ensemble des ressources de cette zone nécessitera une stratégie multisectorielle et l'approche simultanée d'un grand nombre de facteurs de décision.

### 2.2. Quelques propositions

En se limitant artificiellement aux problèmes liés à la *production animale au Sahel*, car cette spéculation ne peut pas être séparée des autres activités, les orientations nouvelles pour tenter d'améliorer la situation, pourront être les suivantes, inter alia :

— concernant la production fourragère :

- évaluation (urgente) du *potentiel de récupération de la végétation*, en conditions spontanées ou assistées (semis, façons, introductions etc...) et formulation de recommandations devant déterminer la rationalisation de l'exploitation des pâturages à partir de septembre 1985 (capacité de charge, utilisation contrôlée, constitution de réserves...),

- essais et mises en place de *cultures fourragères irriguées* avec évaluation de leur rapport coût/profit principalement dans un but de réserves de secours, chaque fois que des disponibilités d'eau d'irrigation seront trouvées,

- mise en chantier, en collaboration avec des représentants des éleveurs et des autorités locales, d'un *code pastoral* définissant les droits, les devoirs et les responsabilités des éleveurs et de l'administration nationale ou régionale vis-à-vis des terrains de parcours et les moyens réciproques de contrôle et de respect des règles énoncées. Ce code sera élaboré dans un esprit de réhabilitation du niveau de vie des populations et de protection-restauration du milieu naturel, singulièrement végétal et animal.

— concernant le troupeau :

- évaluation, en étroite collaboration avec les éleveurs, de l'effectif du cheptel indispensable

(\*) Pour ne pas dire mutations irréversibles.

ble pour assurer aux groupes exclusivement éleveurs la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, au moins en année moyenne,

- élaboration, avec les éleveurs, d'un règlement qu'ils devront s'engager à respecter, portant sur le contrôle des effectifs du bétail compatibles avec leurs besoins et la production fourragère disponible. En même temps, toute l'aide nécessaire sera donnée pour qu'ils puissent rechercher leur sécurité suivant un autre critère que le nombre d'animaux,

- sensibilisation et assistance des éleveurs pour les inciter au remplacement progressif des animaux les moins productifs par d'autres plus performants et donc moins nombreux, tout en restant suffisamment rustiques pour supporter la rigueur du climat et une nécessaire transhumance. Ce point de très longue haleine exigera des recherches génétiques très poussées (mais des races comme l'Azawak, dont le potentiel est déjà bien connu, doivent apporter la réponse à cette question), parallèlement à la mise en place en zone pastorale de circuits de commercialisation de compléments fourragers garantis,

- aide à l'augmentation relative des effectifs des deux espèces les mieux adaptées à l'aggravation de l'aridité du milieu naturel : caprins et camélins. Là encore, la recherche zootechnique reste le premier maillon de la stratégie de réhabilitation du potentiel économique pastoral.

### 3. CONCLUSION

#### Quel avenir pour l'élevage au Sahel ?

Compte tenu de l'extrême dégradation des conditions de vie et de production qui meurtrit cette zone pastorale actuellement, les arguments pour une réponse optimiste sont bien difficiles à développer.

Le « débat national sur l'élevage » qui s'est tenu à Tahoua, au Niger, du 2 au 10 avril 1985 a permis une revue d'ensemble de la question. A cette tribune, tous, des pasteurs aux responsables politiques et techniques, en passant par les représentants d'un grand nombre d'organismes ou de groupements intéressés, ont pu s'exprimer, exposer leurs points de vue, participer à la formulation de solutions adaptées et nouvelles ; à cet égard l'initiative nigérienne a porté ses fruits.

Mais force est de reconnaître que si des pro-

positions nombreuses et bien motivées ont été énoncées et largement approuvées pour la plupart, *la définition des moyens pratiques de les appliquer reste encore bien pauvre.*

Cependant, il est clair qu'en raison des très nombreux facteurs qui conduisent à donner la priorité à la *production agricole vivrière* chaque fois que les conditions de climat et de sol le permettent, il faut, *a contrario*, persister à *développer la production animale* dans la zone pastorale nord-sahélienne dont l'unique vocation est l'élevage. Là, en effet, les caractéristiques écologiques rendent toujours aléatoires pour l'homme et agressives pour le milieu les productions agricoles quelles qu'elles soient, sauf à recréer à des coûts prohibitifs un milieu artificiel approprié.

La production animale, elle, si elle est rationnellement adaptée au potentiel local ne met en péril ni l'homme et sa présence, ni le fragile équilibre écologique du milieu où il vit. Elle peut, au contraire, déboucher sur une production permettant un niveau social décent en même temps que la sauvegarde du milieu naturel.

C'est une question de *mesure* et de *prévision* permanente. Il faut désormais pouvoir moduler le *degré* de l'exploitation si on veut éviter de se trouver dans l'obligation d'en changer la *nature* ; ce qui ne pourrait pas se faire sans de considérables bouleversements.

Dans cet esprit, la priorité devra être donnée à la production de *viande* (plus souple et mieux adaptée, dans le contexte sahélien, aux contraintes de l'économie moderne, à la fois aux niveaux familial et national) plutôt qu'à celle du lait, comme c'est traditionnellement le cas.

Cette dernière production se fait, en effet, dans le cadre et pour les besoins d'une structure traditionnelle très contraignante et même limitante pour le développement économique et intellectuel des populations de pasteurs. De plus, comme on le voit actuellement, ce système présente de nombreux risques illustrés par un appauvrissement dramatique, irréversible, de certaines catégories de population. La dégradation de leurs moyens d'existence est telle que désormais la survie de familles entières ne peut plus être assurée.

Il faut donc en changer, car cela ne peut pas durer et l'exceptionnelle rigueur de la conjoncture actuelle va, de toute façon, contraindre au changement. Il ne faut pas laisser passer l'occasion (car le prix de l'épreuve va

être très élevé) d'orienter les nouvelles structures dans un sens plus rationnel. Les orientations principales à prendre en compte dorénavant, afin de ne pas relancer les processus de désertification tout en cherchant à re-créer de bonnes conditions pour la production animale, sont les suivantes :

- mettre en place, rapidement, un système d'évaluation annuelle des potentiels fourrager, national, régional et local, débouchant sur un plan d'exploitation rationnelle pour la saison sèche en cours ;

- conserver les capacités de mobilité des troupeaux mais en créant des moyens d'orienter leurs déplacements vers des zones et pour des périodes préférentielles et en incitant les familles à ne pas suivre la transhumance ; l'accompagnement des troupeaux serait réservé aux bergers ;

- accentuer les incitations à la reconstitution des cheptels camelin et caprin pour les pasteurs aux traditions d'habitat ou de transhumance les plus septentrionales et vers les caprins et ovins pour tous les autres ;

- organiser des processus de « destockage avec garantie de sécurité » pour les éleveurs, aux périodes où la diminution des potentiels de production fourragère contraindra à réduire le cheptel. Corrélativement, il faut inventer des structures garantissant une aide à la reconstitu-

tion des troupeaux pour faire face à une éventuelle amélioration des potentiels fourragers ;

- s'appuyer sur les actions précédentes pour mettre en place un système de contrôle des effectifs animaux, au moins pour leur accès à certains pâturages ;

- relancer la diversification des activités des pasteurs (transport, artisanat, etc...) afin d'assurer aux familles des ressources complémentaires provenant d'activités autres que la production animale ;

- réhabiliter le petit élevage tout en encourageant la tendance à limiter la fonction économique (épargne) du bétail bovin.

En résumé le dénominateur commun des orientations ci-dessus peut être formulé de la façon suivante :

Désormais, les troupeaux sahéliens devront pouvoir être limités, mobiles, modulés en effectif et en composition structurale et spécifique pour être rapidement adaptables à une situation écologique précaire et fondamentalement aride résultant d'un aléa pluviométrique permanent qui détermine une production fourragère limitée, très variable et bientôt prévisible à court terme.

## RESUMEN

PEYRE DE FABREGUES (B.). — ¿ Qué futuro para la cría en el Sahel ? *Rev. Elev. Méd. vét. Pays trop.*, 1984, 37 (4) : 500-508.

A través de una breve descripción de los rasgos esenciales de los factores pastorales, animales y humanos, se describe la nueva situación de la cría en el contexto de la sequía actual en el Sahel.

A partir de esta comprobación, especialmente tremenda por consecuencia del extremo rigor de la deficiencia de las

lluvias en 1984, elementos de estrategia de restablecimiento de la situación están enunciados.

Esas propuestas toman en cuenta principalmente la necesidad de encontrar un modo de adaptación del número de animales a la producción de los pastos si se quiere evitar la desaparición de la producción animal del Sahel y, con ella, la misma de los pastores.

*Palabras claves* : Ganadería - Sequía - Sahel.

## BIBLIOGRAPHIE

1. BARRAL (H.), BENEFICE (E.), BOUDET (G.) et collab. Systèmes de production d'élevage au Sénégal dans la région du Ferlo ; synthèse de fin d'étude d'une équipe de recherches pluridisciplinaire. Paris, GERDAT/ORSTOM, 1983. 178 p. + cartes.
2. Conseil national de développement du Niger. Débat national sur l'élevage. Tahoua, 2 au 10 avril 1985.

- Discours, communications, rapports des commissions 1 et 2, et synthèse. Tahoua, avril 1985. 300 p.
3. Conseil national de développement du Niger. Bull. spéc. Elev. Niamey (Niger). 1985 (19) : 1-30.
  4. Institut d'Élevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux (I.E.M.V.T.). Notes et observations faites au Niger en 1984-1985. Inédit par DE WISPELAERE



- (G.), PROVOST (A.), TACHER (G.), PEYRE DE FABREGUES (B.).
5. PEYRE DE FABREGUES (B.). Note sur le domaine pastoral. Présentée au débat de Tahoua (Niger). Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., avril 1985. 8 p.
  6. RECEVEUR (P.). Aménagements pastoraux en zone sahélienne. Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., 1975. 13 p.
  7. ROBINET (A. H.). La chèvre de Maradi et l'élevage caprin au Niger. Paris, SEAE/Coop., 1971. 15 p.
  8. Service de l'élevage du Niger. Dir. Serv. Elev. Ind. anim. Rapport d'activité. 1982. Niamey (Niger) MDR/DSEIA.
  9. TACHER (G.). Note sur les structures des troupeaux et leurs conséquences économiques présentée au débat de Tahoua (Niger). Maisons-Alfort, I.E.M.V.T., avril 1985. 13 p.
  10. UNESCO/UNSO. Mise à jour de l'étude de cas sur la désertification et renforcement de la stratégie nationale en matière de lutte contre la désertification. Rapport final BERNUS (E.), FAUCK (R.), PEYRE DE FABREGUES (B.). Paris, octobre 1983. 98 p. + annexes.